



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements de santé

Question écrite n° 50296

Texte de la question

M. Alain Marleix interroge Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les suites données à une enquête du magazine *Le Point* réalisée il y a plusieurs mois sur les actes médicalisés dans les centres hospitaliers et les cliniques privées. Plusieurs établissements avaient à cette occasion été « épinglés », notamment sur un nombre exagéré d'actes de césariennes en service gynécologie, actes ayant un coût important pour l'assurance maladie. Sur la liste des hôpitaux cités, figurait celui de Saint-Flour (Cantal) qui a pourtant toujours eu une réputation de sérieux et de probité, allié à un service de proximité en milieu rural de qualité, avec un personnel médical compétent. Il lui demande de lui préciser si une suite avait été réservée à cette enquête journalistique.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marleix](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50296

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1447

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)